

**ET SI LE C.G.O.S
VOUS SOUTENAIT
AVEC LE CESU ?**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2006, le CGOS assure la mise en œuvre des CESU
Garde d'enfants entièrement préfinancé, pour les agents
de ses établissements.

QU'EST-CE QUE C'EST LE CESU GARDE D'ENFANTS ?

C'est un moyen de paiement qui vous permet de **rémunérer un salarié** (une assistante maternelle, baby-sitter, ...) ou **payer la facture d'une structure agréée** (crèche publique, crèche privée, halte-garderie, ...).

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les agents en activité et les retraités ayant :



Un(des) enfant(s) à charge
fiscale jusqu'à 6 ans
au 31 décembre 2025



Des frais de garde

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ET SOUHAITEZ EN BÉNÉFICIER ?

Rien de plus simple pour effectuer une commande de CESU préfinancé par le C.G.O.S !
Il vous suffit de :

- 1 Scanner le QR code
- 2 Prendre connaissance des modalités disponibles dans les documents
- 3 Envoyer votre commande au C.G.O.S



Vous avez des questions ?

Contactez directement le fournisseur UpCoop par :
mail : cesu.cgos@up.coop
téléphone : 01 76 49 46 92

